

## **Annexe 4 :**

### **Renforcer les partenariats avec les écoles formatrices**

Il est utile de rappeler ici que les écoles formatrices dans les domaines pertinents pour le personnel engagé dans l'accueil de jour sont toutes cantonales. La Ville n'a pas de prise à ce niveau pour orienter la formation ou fixer des exigences en lien avec ses besoins en personnel. Elle peut par contre agir à deux niveaux. D'abord, elle engage des partenariats avec plusieurs d'entre elles dans le but de proposer des places de stage dans les structures parascolaires ou préscolaires. Ensuite, elle dispose d'une offre de formations, plus ou moins longues, soit en partenariat, soit à l'interne.

Historiquement, ce sont l'École d'études sociales et pédagogiques (EESP) et l'École supérieure en éducation (ESEDE) qui ont offert des cursus en éducation de l'enfance. Depuis plusieurs années, l'EESP, devenue depuis la Haute école de travail social et de la santé (HETSL) propose des formations en éducation sociale et en animation socioculturelle (niveau tertiaire A). L'ESEDE, quant à elle, permet de suivre un cursus en éducation de l'enfance ou en animation communautaire (dès août 2023) de niveau ES (tertiaire B). Ces cursus de formation sont complétés par ceux proposés notamment par l'Association romande pour le perfectionnement du personnel d'institution pour handicapés (ARPIH) et par l'École supérieure sociale intercantonale de Lausanne (ESSIL) toutes deux permettant d'obtenir un titre en éducation sociale de niveau ES (tertiaire B). À noter que l'ESSIL propose également une formation en animation communautaire.

L'organisation, les concepts socio-éducatifs et les missions de l'accueil parascolaire permettent de répondre aux exigences des plans d'études cadre de l'ensemble des écoles ES et HES. L'intérêt de pouvoir disposer d'équipes pluridisciplinaires au bénéfice de compétences variées, couplé à la volonté de professionnalisation de la Municipalité, permettent de créer des partenariats bénéfiques pour l'ensemble des acteurs. Cette proximité avec les écoles de formation alimentent les réflexions au sein des institutions, tout en maintenant et développant un accueil de qualité.

Le partenariat avec la HETSL dépasse l'organisation de formations en cours d'emploi, car différentes volées d'étudiantes et d'étudiants se rendent ponctuellement dans les lieux d'accueil parascolaire en vue d'approfondir certains modules de formation. L'accueil parascolaire fait également l'objet de plusieurs travaux de Bachelor, voire de Master au sein de l'école. L'accueil parascolaire tel que proposé à la Ville de Lausanne suscite également l'intérêt d'étudiantes et d'étudiants de France, de Belgique et du Canada qui viennent y effectuer quelques mois de stage. Relevons enfin les partenariats développés lors de colloques et de formations dédiées au personnel en charge des enfants entre 4 et 12 ans. Dans ce cadre, du personnel professionnel est intervenu à différents colloques et journées de formations organisées par l'association Partenaire enfance et pédagogique (PEP), la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP) ou l'association Pro Enfance.

Les institutions d'accueil parascolaire accueillent également des apprenti·e·s ASE et invitent les collaboratrices et collaborateurs sans formation spécifique à faire valider leur expérience professionnelle à l'aide de l'art. 32 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle ou encore par les processus de validation des acquis.

Nul doute que ces récents développements ont permis d'améliorer les relations avec les écoles formatrices et ont contribué à donner une reconnaissance bienvenue du domaine parascolaire comme débouché professionnel pour les étudiantes et étudiants des différentes filières évoquées. Ce personnel formé peut dès lors amener, fort de la diversité des formations qu'il a pu achever, une vision enrichie de la mission socio-éducative.